

## **SYNDROME DES APNEES DU SOMMEIL**

**Professeur J.F. MUIR (ROUEN)**

La pathologie respiratoire du sommeil constitue un élément important de la consultation pneumologique en 2006.

Le syndrome des apnées du sommeil est l'affection la plus fréquente en la matière ; elle touche 5 % de la population masculine adulte.

Son diagnostic repose sur l'interrogatoire (association de ronflements, d'arrêts respiratoires nocturnes et d'une fatigue diurne pouvant confiner à l'hypersomnolence). Les sujets atteints sont le plus souvent porteurs d'une obésité. Le diagnostic est confirmé par la réalisation d'un enregistrement nocturne qui peut s'effectuer en ambulatoire ou en laboratoire de sommeil. Le diagnostic est confirmé lorsque l'index d'événements respiratoires (nombre d'apnées et d'hypopnées par heure de sommeil) est supérieur à 10. En règle générale, lorsque cet index est supérieur à 30, il y a indication, compte tenu de la symptomatologie diurne, de la mise en place d'un traitement par pression positive continue nocturne.

Le traitement est appliqué à l'heure actuelle chez plus de 150 000 patients en France. Le traitement repose également sur la perte de poids et dans certaines conditions anatomiques, sur une chirurgie ORL ou maxillo-faciale.

L'utilisation d'une prothèse d'avancée mandibulaire peut être également proposée.